

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

Liste des délibérations examinées en séance

Publiée le 19.12.2023

La réforme des règles de publicité impose qu'à compter du 01.07.2022 la publicité des actes sous forme électronique doit obligatoirement se faire sur le site de la commune, conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

« Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

45/2023 – CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE MUTUALISE ELEMENTAIRE ET COLLEGE – REFECTION ET EXTENSION DE L'ECOLE RAPP : enveloppe financière prévisionnelle de l'opération

Adopté à l'unanimité

46/2023 RETROCESSION TERRAIN 8 RUE DU BURTHAL A SOUFFELWEYERSHEIM

Adopté à l'unanimité

47/2023 BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCELERATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nr})

Adopté à la majorité par 28 voix pour dont 2 procurations et 1 abstention

48/2023 BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Adopté à l'unanimité

**49/2023 SOUTIEN AUX VOYAGES SCOLAIRES ET AUX CLASSES DE DECOUVERTE RENTREE
SCOLAIRE 2023/2024**

Adopté à l'unanimité

50/2023 AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2024

Adopté à l'unanimité

51/2023 TARIFS COMMUNAUX 2024 – LOCATIONS ET AUTRES SERVICES

Adopté à l'unanimité

**52/2023 ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2024-2027 DU
CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN**

Adopté à l'unanimité

**53/2023 EMS : MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE
COMMANDE OUVERT ET PERENNE (GOP)**

Adopté à l'unanimité

54/2023 CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS – COMPLEMENTS 2023

Adopté à l'unanimité

**55/2023 EMS – RAPPORTS ANNUELS 2022 : LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET D'ELIMINATION DES DECHETS**

Adopté à l'unanimité

56/2023 COMPTES RENDUS D'ACTIVITES 2022

Adopté à l'unanimité